



## DECISION n° 2023-353

VILLE DE LAMBESC

Portant sur la consultation n° 2023-038 :

« Création de Vestiaires au petit stade – Lot n° 7 : Chauffage – ventilation - plomberie » Déclarée SANS SUITE

Le Maire de la Commune de Lambesc.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22, L.2122-23 ;**VU** le Code de la Commande Publique ;**VU** la délibération n° 2022-017 du 23 février 2022 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;**VU** l'avis de publicité du 11 septembre 2023 ;**VU** le Rapport d'analyse des offres ;**VU** l'avis favorable émis par le service juridique de la collectivité en date du 23 novembre 2023 ;**CONSIDERANT** qu'à l'issue de l'analyse réalisée, il apparaît que les offres reçues sont inacceptables au regard du budget prévisionnel de l'opération ;**CONSIDERANT** que la consultation est infructueuse,**DECIDE**

En exécution des pouvoirs susvisés,

**Article 1.-** De déclarer la consultation ° 2023-038 : « Création de Vestiaires au petit stade – Lot n° 7 : Chauffage – ventilation - plomberie » SANS SUITE et de relancer une procédure de consultation.**Article 2.-** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.**Article 3.-** La Direction Générale des Services de la ville de Lambesc est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à

- Monsieur le Sous-Préfet
- Monsieur le Receveur Municipal

Fait à Lambesc, le 23 novembre 2023

**Bernard RAMOND**

Maire de Lambesc

Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence



Pour le Maire empêché,  
Par déléguation,  
La Première Adjointe,  
Claire BLANC

Ville de Lambesc - 6, Boulevard de la République - 13410 Lambesc  
Tél. 04 42 17 00 50 - [www.lambesc.fr](http://www.lambesc.fr)